

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2136>



Election du Bureau départemental du SNES de Côte-d'Or
(2007-2009)

Liste ouverte pour une section départementale du SNES active, démocratique, unitaire

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Vie syndicale - Mandat électif 2007-2009 -



Publication date: lundi 7 mai 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le gouvernement s'en prend violemment, avec cohérence et continuité, au service public d'éducation et à ses personnels, soumis comme l'ensemble des salariés du public et du privé à une politique de régression sociale qui touche tant l'emploi que les statuts, les salaires que la protection sociale.

Le second degré est particulièrement touché par la suppression massive de postes, l'augmentation de notre charge de travail, l'accroissement de la précarité, le mépris et l'autoritarisme de grands et petits chefs, l'appauvrissement de la formation des élèves (loi Fillon pour le tri social à l'école, réduction d'horaires, fermetures d'options, etc.).

Seules nos mobilisations peuvent imposer d'autres choix pour la justice sociale, la démocratie, les solidarités et l'égalité des droits. Quel que soit le gouvernement, la satisfaction de nos revendications dépend du rapport de forces que nous établissons.

Actif, démocratique, unitaire

C'est ainsi que nous concevons le syndicalisme pour qu'il puisse aider à ces mobilisations indispensables.

Un syndicalisme qui vise à rassembler largement les personnels doit s'appuyer sur des sections actives dans tous les établissements. Poursuivre le travail déjà engagé de soutien aux sections, d'aide à leur création et à leur activité sera un des axes prioritaires de notre travail. Avec la volonté constante de coordonner leurs initiatives pour éviter l'isolement.

Un syndicalisme qui vise à unifier les personnels aux statuts différents que le pouvoir cherche à opposer. En effet, la concurrence entre les salariés est un des moyens mis en oeuvre pour imposer sa politique. Pour combattre efficacement les régressions gouvernementales et imposer la satisfaction de nos revendications, nous devons donc dépasser le cadre de notre syndicat et notre appartenance active à la FSU nous permet de connaître les situations rencontrées dans d'autres secteurs, de mutualiser nos expériences, d'élaborer des revendications permettant d'unifier nos luttes et nos situations et d'éviter ainsi le piège de la division corporatiste. Dans l'action, nous poursuivrons notre démarche d'unité avec les autres organisations syndicales, sans exclusive, sur des objectifs clairs à même de mobiliser largement les personnels.

Des axes revendicatifs clairs et cohérents

Pour un service public d'éducation de qualité, avec les moyens de se développer et de remplir ses missions (la restitution des milliers de postes supprimés est une urgence), donc contre la loi d'orientation Fillon et son socle commun étriqué et utilitariste. Cette loi ne vise pas à combattre l'échec scolaire mais à le gérer et, par des moyens divers dont la note de vie scolaire, à en faire porter individuellement la responsabilité aux élèves et aux familles. Pour une tout autre politique éducative, un préalable est son abandon dans son intégralité.

Pour un service public laïque, contre sa marchandisation, contre son éclatement.

Pour la priorité à l'éducation, contre le tout sécuritaire

Liste ouverte pour une section départementale du SNES active, démocratique, unitaire

Pour la défense des statuts, des droits et garanties de tous les personnels, ce qui suppose une relance de la lutte contre la précarité pour imposer l'arrêt du recrutement de personnels précaires sous quelque forme que ce soit et la titularisation, sur des postes statutaires à créer, de tous les non titulaires, en exercice ou au chômage, sans discrimination. C'est aussi le refus de l'arbitraire (évaluation et évolution de carrière), du caporalisme illustré en particulier par la mise en place du conseil pédagogique conçu comme une nouvelle hiérarchie intermédiaire, l'opposition aux remplacements Robien.

Ce même Robien qui a tenu à passer en force pour imposer son décret de dégradation de nos obligations réglementaires de service. L'abrogation de ce texte reste une exigence et les promesses de campagne électorale n'endormiront pas notre vigilance ; au delà, il nous faudra imposer la réduction de notre charge de travail, dont celle de notre temps de travail.

Pour les salaires avec l'ensemble de la fonction publique, pour la protection sociale avec l'ensemble des salariés, l'action unitaire de haut niveau doit reprendre ; en synergie avec la FSU, le SNES s'y emploiera.

Nous appelons tous les syndiqués à voter pour notre liste ouverte qui porte cette orientation, en continuité avec celle mise en œuvre, lors du mandat qui s'achève, par la section de Côte-d'Or du SNES.

Le bureau départemental issu de ces élections aura à élire un secrétariat chargé de l'animation au quotidien du SNES 21. Nous proposerons aux membres du bureau issus des autres listes de travailler ensemble au sein de ce secrétariat.

Candidats de la liste ouverte pour une section départementale du SNES active, démocratique, unitaire

Sylvie Baudrand	lycée Carnot, Dijon
Marie-Laure Blanchard	collège Clos-de-Pouilly, Dijon
Thierry Blanco	collège Arthur-Rimbaud, Mirebeau
Michelle Bonnot	retraîtée
Fabienne Borrás	collège Jean-Rostand, Quétigny
Alain Brayer	collège Jean-Rostand, Quétigny
Isabelle Cheviet	collège Arthur-Rimbaud, Mirebeau
Jean-Claude Cinquin	lycée Hippolyte-Fontaine, Dijon
Odile Cinquin	lycée Jean-Marc-Boivin, Chevigny-Saint-Sauveur
Jean Danesi	lycée Gustave-Eiffel, Dijon
Joëlle Desforgés	lycée Le Castel, Dijon
Alain Grenier	collège Marcelle-Pardé, Dijon
Monique Loup	lycée Le Castel, Dijon

Liste ouverte pour une section départementale du SNES active, démocratique, unitaire

Patricia Marc	collège Marcel-Aymé, Marsannay-la-Côte
Dominique Maurage	collège Camille-Claudel, Chevigny-Saint-Sauveur
Bruno Paquelier	collège Jean-Rostand, Quétigny
Carole Sauvagnat	collège Les Hautes-Pailles, Echenon
Béatrice Seuzaret	lycée Charles-de-Gaulle, Dijon
